

**Sujet :** [INTERNET] Eolienne nesles la reposte 51

**De :** >

**Date :** 08/07/2023 à 18:33

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

NON pour la pose d'eoliennes à Nesles la reposte.

NON afin de préserver la biodiversité,

NON au béton pour leur implantation,

NON car pas de recyclage prévu pour ces éoliennes

NON afin de préserver l'écologie

NON car ce village, dont les ruines d'une ancienne abbaye sont classées "monument historique" doit préserver son site et la nature

Gardons la beauté naturelle de ce joli et agréable petit village campagnard

Envoyé depuis l'application Mail Orange